

Session d'informations Pédagogie 2022



LEWB



LEWB

Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

Aspects techniques

- ✓ Mettez bien votre nom/prénom (éventuellement club) sur votre profil
- ✓ Préférence pour activer votre webcam
- ✓ Micro en mode muet
- ✓ Questions à poser par écrit via le 'chat' (bulle discussion en bas au milieu de l'écran). Nous ferons un résumé en fin de présentation
- ✓ Merci pour votre indulgence en cas de souci technique

1. Règlement pédagogique général, 2ème/3ème Degrés, formation des cadres
2. Labels & Poney Club Wallonie-Bruxelles
3. Subsidés Adeps pour les clubs avec labels
4. Sessions d'évaluation/brevets
5. Nouvel Equiclub
6. Questions-Réponses



LEWB

1. Règlement pédagogique général, 2ème/3ème Degrés, formation des cadres

En résumé :

Brevets	Âge	Théorie	Ecuries	Pas	Trot	Galop	Obstacles	Juge	Label
Licol Blanc	4 ans	Orale	Oui	Oui	Non	Non	Non	Tous	Non
Licol Bleu	5 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Tous	Non
Licol Rouge	5 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Tous	Non
Licol Noir	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Tous	Non
Etrier de Bronze	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Adeps	Oui
Etrier d'Argent	6 ans	Orale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui - 50cm	Adeps	Oui
Etrier d'Or	7 ans	Ecrite	Non	Reprise spécifique		Parcours - 70 cm		Adeps pool	Oui
1er Degré	9 ans	Ecrite	Non	Reprise spécifique		Parcours - 80 cm		Adeps pool	Oui

Modifications 2022:

- Licence de compétition possible sans brevet au préalable. Soutien aux clubs labélisés pour le passage de brevets = équitation de qualité.
- Protocoles d'évaluation de tous les brevets avec uniquement des appréciations >< notes
- Aucun délai entre les brevets, SEULE CONDITION: **l'Etrier d'or doit** être encodé dans la base de données avant le 1er degré
- Tous les Moniteurs diplômés MS Initiateur et plus, ayant suivi une formation "pool" pourront juger les Etriers d'Or et les 1ers Degrés.

Quelques modifications...

- Épreuve de dressage: reprise libre (comme une RLM sans musique) => exercices à effectuer sur max. 10 min
- Protocoles d'évaluation avec appréciations
- Brevets 2ème et 3ème Degrés :
 - Reflet de l'évolution équestre
 - Prérequis aux formations MS Initiateur et MS Educateur
- Protocoles, documents et nouveau « Règlement Pédagogique » à consulter sur www.lewb.be !

Formation des cadres

En bref ...

Moniteur Sportif Animateur

Prérequis : 15 ans – 1er Degré

*2019 : 50 candidats
2020 : 65 candidats
2021 : 125 candidats
2022 : quelques formations déjà programmées*

Moniteur Sportif Initiateur

Prérequis : 17 ans - 2ème Degré - Cours Généraux Adeps – 1ers soins en milieu sportif

2022 : e-learning fin juin – zoom juillet - présentiel août - évaluations septembre et octobre

Moniteur Sportif Educateur

Prérequis : 18 ans - 3ème Degré - Cours Généraux Adeps – 1ers soins en milieu sportif

2022 : e-learning juillet, août – zoom septembre, octobre - présentiel novembre, décembre



LEWB

2. Labels & Poney Club Wallonie-Bruxelles

Des labels, pourquoi ?

1. Le diplôme (Adeps, Sport Vlaanderen ou étranger) de Moniteur Sportif d'Equitation n'est pas protégé par une quelconque loi et/ou décret
2. Favoriser les clubs avec des Moniteurs Sportifs diplômés
3. Favoriser le développement des infrastructures équestres de qualité
4. Inciter la Formation des Cadres pour les Moniteurs déjà actifs mais non diplômés
5. **Un budget LEWB sur fonds propres de 50.000 € est prévu pour une campagne de publicité pour les passages de brevets dans les clubs labélisés** (sous réserve approbation de l'AG du 28/03/2022)

L'évolution du système

En 2000

- Création des Labels

En 2015

3 grands types cumulables :

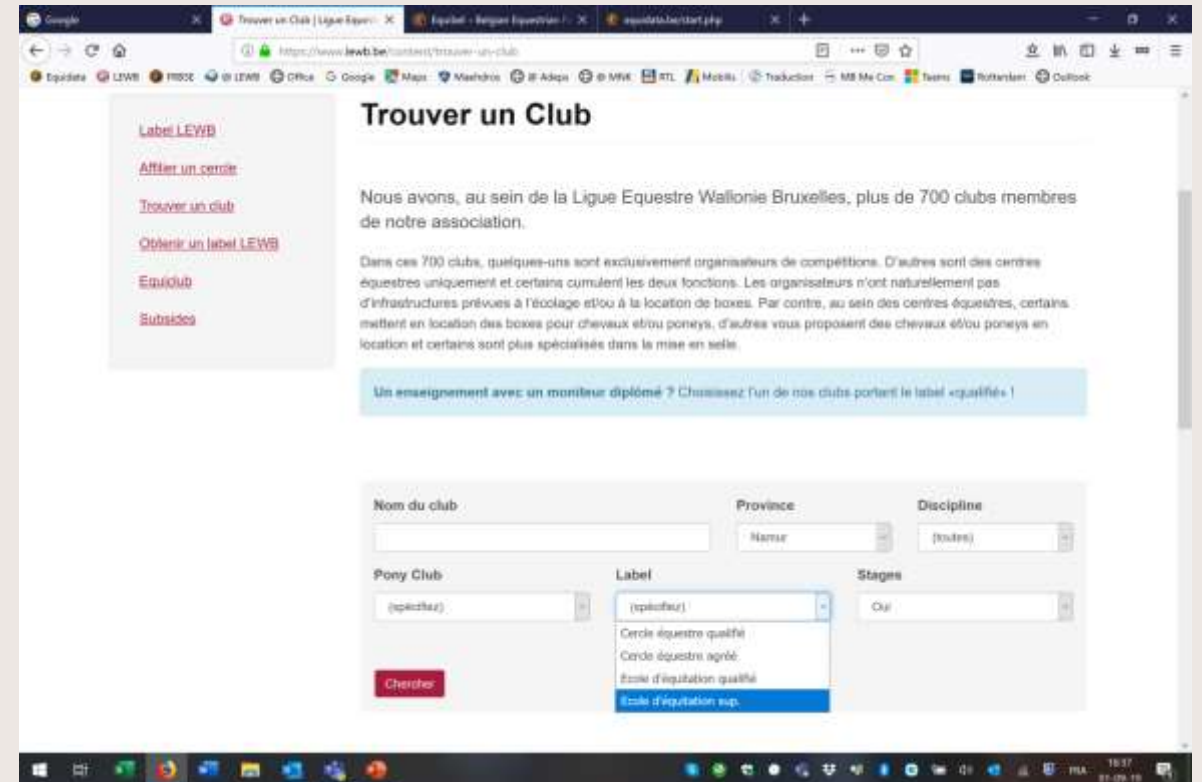
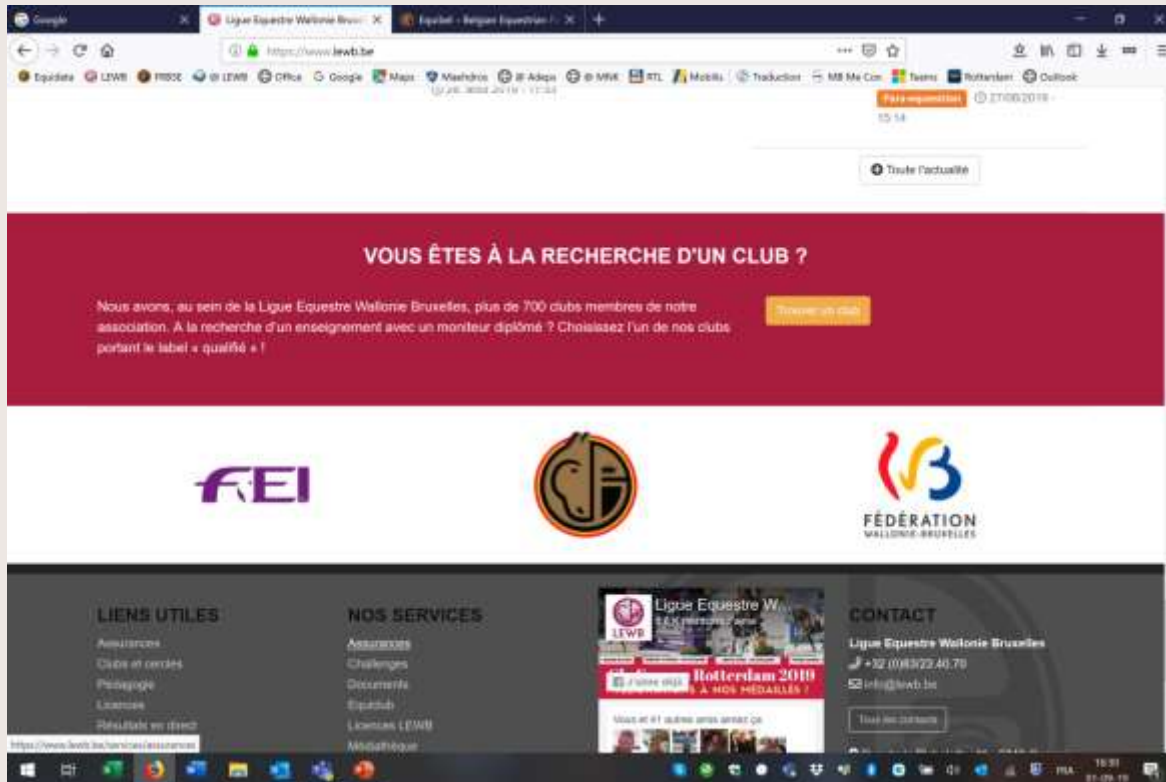
- Label pédagogique
- Label d'infrastructures
- Label du Poney Club Wallonie-Bruxelles

En 2021

- En 2021 : remise en question – pensée pour le public cible
- **Simplification** de la dénomination des labels

Quels avantages pour les clubs ?

1. Publicité gratuite via le site et les instances de la LEWB



Quels avantages pour les clubs ?

2. Augmentation de la clientèle soucieuse de s'adresser à des établissements sérieux disposant « d'étoiles »

3. Reconnaissance d'un savoir-faire et d'un enseignement de qualité

4. Possibilité d'organiser des brevets (seuls les clubs labélisés peuvent faire passer des brevets à partir de l'Etrier de Bronze)

5. Plaque à apposer au sein du club (nouveau design en cours)



JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "INFRASTRUCTURES"

MES INFRASTRUCTURES SONT COMPOSEES DE

1 PISTE DE MOINS
DE 30 X 15 M

1 PISTE
COUVERTE OU EXTERIEURE
MIN 30 X 15 M
PARFAITEMENT DELIMITEE PAR UNE
CLÔTURE SECURITAIRE

1 PISTE COUVERTE OU
EXTERIEURE MIN 40 X 20 M
&
1 PISTE COUVERTE OU
EXTERIEURE MIN 30 X 15 M
PISTES PARFAITEMENT DELIMITEES PAR
UNE CLÔTURE SECURITAIRE

1 PISTE COUVERTE OU
EXTERIEURE MIN 60 X 20 M
&
1 PISTE COUVERTE
MIN 40 X 20 M
PISTES PARFAITEMENT DELIMITEES PAR
UNE CLÔTURE SECURITAIRE

1 PISTE EXTERIEURE
MIN 60 X 20 M
&
1 PISTE COUVERTE
MIN 60 X 20 M
PISTES PARFAITEMENT DELIMITEES PAR
UNE CLÔTURE SECURITAIRE

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 10 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (40 X 20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 18 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (60 X 20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

JE POSSEDE UN PARC D'OBSTACLES DE 18 EFFORTS
&
DES LETTRES REGLEMENTAIRES POUR LA REPRISE
DE DRESSAGE (60 X 20 M)
&
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES
1* OU 2*

NON

OUI

LABEL
INFRASTRUCTURES
1* OU 2* OU 3*

PAS DE LABEL
INFRASTRUCTURES

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 2*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 3*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
INFRASTRUCTURES 4*

JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "PEDAGOGIE"

EST-CE QUE J'AI OBTENU UN LABEL INFRASTRUCTURES ?

OUI

NON

J'AI UN MONITEUR diplômé Adeps DANS MA STRUCTURE
LE MONITEUR PRINCIPAL EST

JE N'AI PAS DE MONITEUR diplômé Adeps DANS MA STRUCTURE

RESPONSABLE
licencié R
AVEC UN MS ANIMATEUR
licencié F
sous sa tutelle

MS INITIATEUR
licencié F

MS EDUCATEUR
SPECIALISTE
OU
MS EDUCATEUR
GENERALISTE
licencié F

MS ENTRAINEUR
OU
MS EDUCATEUR
GENERALISTE ET
SPECIALISTE
licencié F

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 1*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 2*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 3*

JE PEUX OBTENIR LE
LABEL
PEDAGOGIE 4*

PAS DE LABEL
PEDAGOGIE

Pour qui, Pourquoi ...

"Nous avons tous quelque chose à apporter aux autres, alors... grandissons ensemble !".

Le PCW-B, c'est:

- Des passionnés de l'enseignement à poney,
- Une charte de qualité,
- La sécurité des enfants,
- Le bien-être des poneys.

Formations continuées sur de nombreux thèmes (environ 1 X mois), hors congés scolaires.

Quelques exemples :

- Position Alexander
- Trucs et astuces
- Découverte de l'endurance
- Journée déguisements
- Initiation aux Pony-Games...



PONEY CLUB WALLONIE-BRUXELLES

JE SOUHAITE OBTENIR UN LABEL "Poney Club Wallonie-Bruxelles"

LE MONITEUR PRINCIPAL EST BREVETE MIN.
MS INITIATEUR ADEPS licencié f

LE MONITEUR PRINCIPAL EST PORTEUR D'UNE
LICENCE R ET A, EVENTUELLEMENT, SOUS SA
TUTELLE, UN MS ANIMATEUR

JE POSSÈDE MIN. 1 PISTE
COUVERTE OU EXTERIEURE
MIN 40 X 20 M
PARFAITEMENT DELIMITEE PAR UNE
CLÔTURE SECURITAIRE

JE POSSÈDE MIN. 1 PISTE
COUVERTE OU EXTERIEURE
DE MOINS DE 40 X 20 M
PARFAITEMENT DELIMITEE PAR UNE
CLÔTURE SECURITAIRE

JE POSSÈDE MIN. 1 PISTE
COUVERTE OU EXTERIEURE
PARFAITEMENT DELIMITEE PAR UNE
CLÔTURE SECURITAIRE

JE NE POSSÈDE PAS DE PISTE

JE POSSÈDE LE MATERIEL POUR L'ORGANISATION
DES ETRIERS PCW-B
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE
DES PONEYS EN BON ETAT DE SANTE

JE POSSÈDE LE MATERIEL POUR L'ORGANISATION
DES ETRIERS PCW-B
UN LOCAL COMPRENANT TABLES ET
CHAISES EN SUFFISANCE
DES PONEYS EN BON ETAT DE SANTE

NON

OUI

NON

OUI

PAS DE LABEL
PCW-B

JE PEUX OBTENIR
LE LABEL
PCW-B Qualifié

PAS DE LABEL
PCW-B

JE PEUX OBTENIR
LE LABEL
PCW-B Agréé

PAS DE LABEL
PCW-B

Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

- ✓ Validité Label : 3 années civiles
- ✓ Prix : 75 € remboursés entièrement = 0 € au final
- ✓ Engagement par écrit du Moniteur Sportif diplômé ( MONITEUR PRINCIPAL)
- ✓ Rapport intermédiaire par les Juges désignés lors d'une session (Moniteur Sportif Initiateur minimum) de Brevets capacitaires
- ✓ Règlements clairs

Ligue Équestre
Wallonie Bruxelles

Asbl



Reconnue par l'Adeps Ministère des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Aile francophone de la F.R.B.S.E. reconnue par la F.E.I.

**RÈGLEMENT PARTICULIER
LABELS DES CERCLES**

Edition 2022

Comment faire pour obtenir un label ?

1. Consulter les différents organigrammes (*disponibles sur le site de la LEWB*)
2. Compléter document de demande de label(s) (*disponible sur le site de la LEWB*)
3. **Faire compléter l'attestation par le moniteur PRINCIPAL diplômé Adeps**
4. Envoyer document par mail ou courrier (*alison.fraikin@lewb.be ou 083/23 09 53*)
5. **Visite (éventuelle) d'un membre de la LEWB**
6. Après confirmation de la LEWB, paiement
7. Envoi de la plaque de reconnaissance



LEWB

3. Subsidies Adeps pour les clubs avec labels

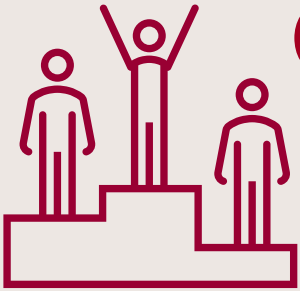
Grâce à sa qualité de fédération-pilote au niveau de la labélisation, Madame la Ministre des Sports a décidé, en décembre 2021, de donner la possibilité à la LEWB de faire bénéficiaire de subventions spéciales pour ses clubs labélisés suivant certaines conditions particulières.

Indemnité aux clubs labélisés engageant leurs athlètes (- de 18 ans) en compétition communautaire ou nationale dans une des 3 disciplines olympiques et suivis par le Moniteur (breveté minimum Niveau 2 ou MSEducateur) principal du club

 1. **Saut d'Obstacles** : Concours Classic Serie **Scolaires** ou Juniors et/ou CSN Botte d'Or

 2. **Dressage** : Challenge LEWB Niveau 2 min. et/ou CDN épreuves Children, Juniors ou Young Riders

 3. **Concours Complet** : Challenge LEWB Niveau 80 cm min. et/ou CNC



Comment faire pour obtenir le subside « Compétition » ?

1. L'indemnité sera comptabilisée suivant un montant forfaitaire et des frais de déplacement pour le Moniteur
 - Une attestation sur l'honneur sera à compléter par le Moniteur et sera disponible sur le site de la Ligue
2. L'indemnité ne pourra PAS être versée plus d'une fois par compétition (même si le club engage plusieurs élèves)
3. Le montant des indemnités n'a pas encore été calculé mais le budget prévisionnel global pour ce poste est de 25.000 €

Subsides Adeps pour les clubs avec labels

Remboursement +
indemnité aux
clubs suivant la
réussite de leurs
élèves aux
formations des
cadres Adeps (hors
formations
« Ecoles »)

Par élève
réussissant une
formation MS
Animateur

- Remboursement de l'inscription
- + indemnité au club
- = **150 € + 100 € = 250 €** par candidat ayant réussi la formation

Par élève
réussissant une
formation MS
Initiateur ou MS
Educateur

- remboursement de l'inscription
- + indemnité au club
- = **300 € + 100 € = 400 €** par candidat ayant réussi la formation



Comment faire pour obtenir le subside « Formation des cadres » ?

1. La LEWB est en possession de la base de données des candidats aux formations de cadres et peut donc savoir via quel club ils sont affiliés.
2. Un document « déclaration de créance » sera envoyé aux clubs concernés. Si le club désire obtenir la subvention, il faudra :
 - Envoyer à la LEWB la déclaration de créance

ET

 - Envoyer à la LEWB un document justificatif des frais pour le montant de l'indemnité.

Frais admissibles :

1. Fiche de paie du Moniteur principal du club ou facture si le Moniteur principal du club est indépendant
- Le club devra alors, avec la déclaration de créance, nous envoyer la fiche de paie ou la facture ET l'extrait de compte qui est lié à celle-ci

Frais admissibles :

1. Fiche de paie...
2. Frais liés à la location d'infrastructures sportives (exemple : stage de préparation à la compétition dans une autre infrastructure mais organisé par le club labélisé)

Le club devra alors, avec la déclaration de créance, nous envoyer la facture ET l'extrait de compte qui est lié à la location d'infrastructures sportives.

Frais admissibles :

1. Fiche de paie...
2. Location d'infrastructures...
3. Frais liés à l'acquisition de matériel non durable pour le club

Matériel « non durable »... c'est quoi ?

Il s'agit du matériel utilisé pour la pratique du sport, qui doit être régulièrement remplacé et qui ne peut pas être intégré au « subside matériel » de l'Adeps

- Licols
- Cordes
- Tapis de selle
- Sangles
- Bridons
- Rênes
- Etrivières
- Longes
- Casques
- Etc...



Frais admissibles :

1. Fiche de paie...
2. Location d'infrastructures...
3. Frais liés à l'acquisition de matériel non durable...
4. Frais administratifs du label de 75 €
5. Frais liés à la mise en place de projets « éthique » par le délégué « Vivons sport » du club. Se référer à la Charte du mouvement sportif de la FWB disponible sur www.lewb.be – Services – Société:



Ces subventions sont valables entre le



01/07/2021 et le 30/06/2022

Elles vont donc avoir un effet rétroactif !

De plus, elles pourraient, suivant certaines conditions et sans aucune garantie, être pérennisées dans les années qui viennent.

L'Adeps vous propose

POINTS VERTS

STAGES

CYCLES

COURS ADEPS EN LIGNE

ÉVÉNEMENTS

OFFRES D'EMPLOI

L'Adeps vous accompagne

LES COMMUNES ET L'ADEPS

LES ÉCOLES ET L'ADEPS

FORMATION DES CADRES SPORTIFS

SPORT DE HAUT NIVEAU

FÉDÉRATIONS SPORTIVES

PROMOTION DU SPORT FÉMININ

HANDISPORT

ÉTUDES ET RECHERCHES

PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE

ETHIQUE SPORTIVE

LE SPORT ET L'EUROPE

L'Adeps vous soutient

**SUBVENTIONS ADEPS POUR L'ACTION
SPORTIVE LOCALE**

SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL
SPORTIF

AUTRES SUBVENTIONS

LOGOS ADEPS & FÉDÉRATION WALLONIE-

BRUXELLES

PRÊT DE MATÉRIEL SPORTIF

Rappel : les Centres de Conseil du Sport (actifs en Wallonie et à Bruxelles) sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration d'une politique sportive globale.

[Que sont les Centres de Conseil du Sport ?](#)

LES CENTRES DE CONSEIL
DU SPORT EN VIDÉO

Objectif du nouveau décret « Subventions ADEPS pour l'action sportive locale »

Le dispositif a pour objectif de :

1. Simplifier les processus de manière à rendre le subventionnement de l'organisation d'activités sportives plus rapide, plus cohérent, plus compréhensible par les utilisateurs et d'améliorer ainsi le service rendu au public;

2. Inciter les acteurs du monde sportif (bénéficiaires) à concevoir, sur le moyen ou le long terme, une politique sportive axée sur le développement du sport, plutôt que sous la forme d'une série d'actions ponctuelles, rarement coordonnées. Cette manière d'opérer laissera une place importante à la créativité, à l'innovation et à l'adaptation aux situations locales spécifiques.

[Décret \(.pdf\)](#)

[Arrêté d'exécution \(.pdf\)](#)

[Arrêté fixant les orientations prioritaires pour l'année 2022 \(.pdf\)](#)

[PowerPoint de présentation \(novembre 2018\)](#)

[Présentation du décret en vidéo \(novembre 2018\)](#)

[Photos des séances d'information](#)

[Manuel d'aide à l'élaboration d'un programme sportif \(.pdf\)](#)

[Outil à l'usage des associations \(.docx\)](#)

[Organisation module \(dates, horaires, lieux\) \(.docx\)](#)

[Mode d'emploi du progiciel SUBside \(.pdf\)](#)

[Explication du progiciel SUBside \(vidéos\)](#)

INTRODUIRE
UNE DEMANDE

Une question ? la réponse se trouve certainement dans les FAQ !

[La FAQ](#)

[La FAQ relative à l'application informatique \(progiciel\) SUBside](#)

[Les contacts utiles](#)



SUBVENTIONS ADEPS



TROUVER
UN STAGE

Trouver un cycle

Points verts

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

#BEACTIVE

Mon job ADEPS

Formation
des cadres sportifs

Albums photos

f t y i

Numéros d'urgence

Adeps - Officiel

J'aime cette Page

Adeps - Officiel
Il y a 8 heures

Découvrez Linda Lebon,
sportive sélectionnée

Rappel : Subsidés Adeps pour les clubs en ASBL

Demande à rentrer via l'application SUBside:

- Achat matériel sportif;
- Action sportive locale

Infos et documentation à télécharger sur le site www.sport-adeps.be (Onglet: l'Adeps vous soutient / Subventions Adeps pour l'action sportive locale)



LEWB

4. Session d'évaluation / passage de brevets

JE SOUHAITE ORGANISER UNE SESSION DE BREVETS

J'AI UN MONITEUR DIPLÔME ADEPS
DANS MA STRUCTURE

JE N'AI PAS DE MONITEUR DIPLÔME ADEPS
DANS MA STRUCTURE



J'AI UN LABEL PEDAGOGIE 1* OU 2* OU 3* OU 4*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES
2* OU 3* OU 4*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

JE N'AI PAS DE
LABEL
INFRASTRUCTURES

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 1*

J'AI UN LABEL
INFRASTRUCTURES 2* OU 3* OU 4*

JE M'ASSOCIE À UN
CLUB AYANT UN LABEL
PEDAGOGIQUE

JE N'AI PAS MIN
1 PISTE
COUVERTE
DE MIN
40 X 20 M

J'AI MIN
1 PISTE
COUVERTE
DE MIN
40 X 20 M

JE PEUX ORGANISER
UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE
BRONZE ET D'ARGENT

JE PEUX ORGANISER UNE SESSION

- BREVETS ETRIER DE BRONZE/ARGENT TOUTE L'ANNÉE
- BREVETS ETRIER OR ET 1ER DEGRE UNIQUEMENT ENTRE LE 01/04 ET LE 05/11

JE PEUX ORGANISER UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE BRONZE, D'ARGENT
ET DES BREVETS ETRIER D'OR ET 1ER
DEGRE TOUTE L'ANNÉE

JE PEUX ORGANISER
UNE SESSION DE
BREVETS ETRIER DE
BRONZE ET D'ARGENT

JE PEUX ORGANISER
UNIQUEMENT DES
BREVETS LICOLS



Procédure:

1. Club en ordre **d'affiliation** annuelle et possédant les labels adéquats.



2. Faire la demande d'organisation au plus tard 30 jours avant la date de la session d'évaluation via formulaire en ligne sur site LEWB.

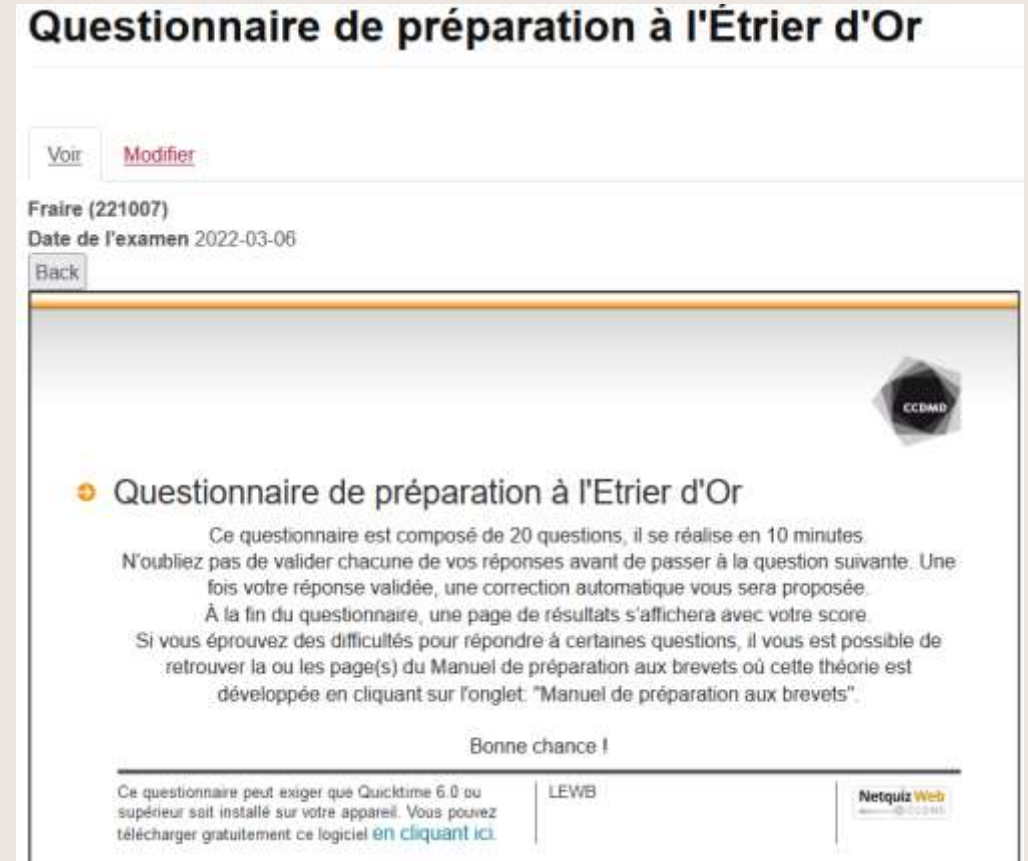


3. En fonction des Brevets, désigner un **juge**. Tous les Moniteurs diplômés MS Initiateur ou plus, avec formation "pool" pourront juger les Etriers d'Or et les 1ers Degrés. Un recyclage sera bientôt organisé. Les autres brevets peuvent être jugés par **n'importe** quel responsable de club ayant un diplôme Adeps (sauf licols).



4. Envoyer ou confirmer le nombre exact de candidats par brevet (max. 10 jours avant la session d'évaluation) par « Equiclub » ou e-mail à virginie.lamette@lewb.be

5. Pour les 1^{er} Degrés, utiliser « Equiclub » en priorité ou fournir une liste avec le numéro de licence des candidats.
6. La confirmation de votre organisation ainsi que le **code d'accès** pour les questionnaires théoriques de préparation aux brevets seront envoyés par mail. **LE CLUB COMMUNIQUE LUI-MÊME CE CODE AUX CANDIDATS.**
7. La semaine précédant la session, les protocoles et évaluations théoriques sont envoyées par la poste au juge.




Questionnaire de préparation à l'Étrier d'Or

Voir Modifier

Frère (221007)
Date de l'examen 2022-03-06

Back



➤ **Questionnaire de préparation à l'Étrier d'Or**

Ce questionnaire est composé de 20 questions, il se réalise en 10 minutes.
N'oubliez pas de valider chacune de vos réponses avant de passer à la question suivante. Une fois votre réponse validée, une correction automatique vous sera proposée.
À la fin du questionnaire, une page de résultats s'affichera avec votre score.
Si vous éprouvez des difficultés pour répondre à certaines questions, il vous est possible de retrouver la ou les page(s) du Manuel de préparation aux brevets où cette théorie est développée en cliquant sur l'onglet: "Manuel de préparation aux brevets".

Bonne chance !

Ce questionnaire peut exiger que Quicktime 6.0 ou supérieur soit installé sur votre appareil. Vous pouvez télécharger gratuitement ce logiciel [en cliquant ici](#).

LEWB

Netquiz Web

Session d'évaluation – Passage de brevets

8. Après la session, le juge et le club remplissent le décompte ensemble (retour minimum de 45 € à la LEWB même si peu de candidats). Ce montant couvre:

- formation/recyclage des juges,
- octroi des labels,
- vérification manuelle du bon ordre des candidats,
- impression des documents QCM,
- certificat de réussite,
- protocole **d'évaluation**,
- encodage manuel des résultats,
- production du brevet,
- les différents envois postaux.



9. Le juge envoie le décompte à la LEWB avec les résultats dans la semaine qui suit la session.

10. Les résultats sont encodés dans la base de données par la LEWB.

11. Les brevets sont ensuite imprimés et envoyés au club pour distribution aux candidats ayant réussi.

Beaucoup de réponses à vos questions se trouve dans la [Foire Aux Questions](https://www.lewb.be/faq-page) =>
<https://www.lewb.be/faq-page>



LEWB

5. Nouvel Equiclub

- Appel à candidatures lancés fin 2021 pour trouver des clubs tests
- 1 journée de test en présentiel à Gesves après le lancement pour améliorer l'application lors de mises à jour
- Période: 2^{ème} moitié de l'année calendrier – un lundi (date à confirmer)
- Si intéressé, envoyez un mail à cercle@lewb.be

Enregistrez votre établissement

Mais comment?



QUI

Le responsable
d'un
établissement



QUOI

Tout espace
où
un équidé(s)
est
détenu(s)



COMMENT

Via
HORSEID.be
&
tenir
un registre



QUAND

À partir de
09/02/2022

Plus d'informations sur

<https://cbc-bcp.be/fr/mijn-inrichting/>

Pour toute questions, envoyez
un e-mail à

etablissement@horseid.be

Bientôt une nouvelle législation
sur le bien-être des équidés
suivant le Code Wallon du Bien-
être des Animaux (2018)

Merci



Questions ... réponses



Ligue Équestre Wallonie Bruxelles Asbl